



L'Europe s'engage en Bretagne / Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales

Établissement public du ministère chargé du développement durable

Point presse :

Reprise de trois années d'expérimentation pour la remontée des poissons migrateurs



Le Canal de NANTES à BREST

Syndicat Mixte d'Aménagement Touristique de l'Aulne et de l'Hyères
Sindikad Kemmesk Terkañ Touristel ar Stêr-Aon hag ar Stêr-Yer

Ar Ganolous NAONED da VREST

EPAGA – Pennez – 29150 CHATEAULIN
Etablissement Public Territorial de Bassin
Tél. : 02.98.16.14.15 Fax : 02.98.16.14.19
Courriel : accueil@epaga-aulne.fr

Comme prévu dans le SAGE (Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux) du bassin versant de l'Aulne et dans le document d'objectif du site Natura 2000 « vallée de l'aulne », l'EPAGA et le SMATAH ont conduit de 2014 à 2016 une expérimentation d'ouverture des pertuis (vannes) afin de faciliter la remontée des poissons migrateurs sur l'Aulne canalisée.

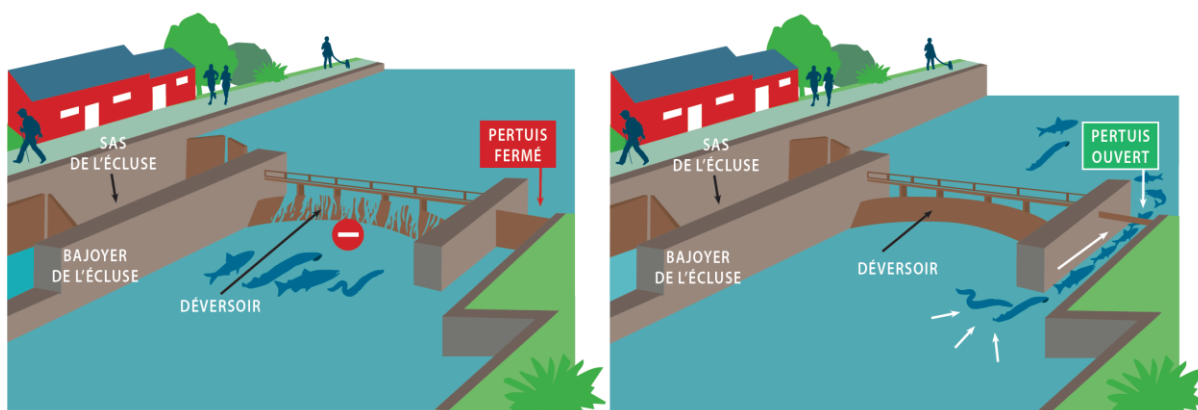
L'Aulne, troisième grand fleuve de la région Bretagne en taille de bassin versant, est colonisé tous les ans par des effectifs importants de poissons migrateurs. Les populations d'anguilles, de saumons et d'aloses sont encore bien présentes malgré des effectifs en déclin. Pollution, changements climatiques, surpêche, destruction des habitats, les causes de ce déclin sont multiples. Néanmoins, l'Aulne accueille la population de poissons migrateurs la plus importante du Finistère et l'une des plus importantes en France.

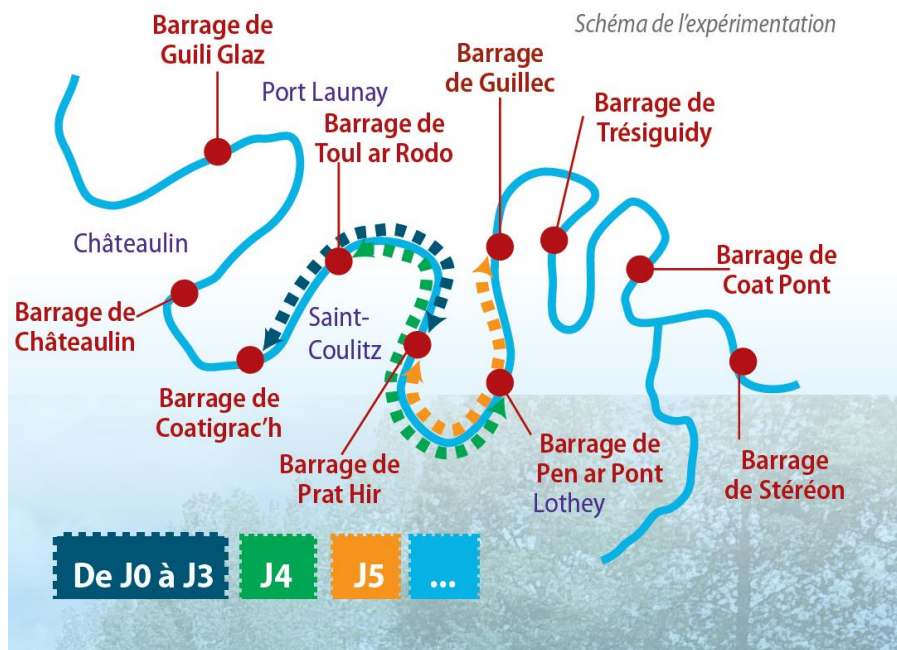
Les 70 derniers kilomètres de l'Aulne avant la partie maritime ont été aménagés avec 28 barrages-écluses pour permettre la navigation. Cette rivière canalisée est utilisée pour différents usages, principalement des activités de loisir et de la production d'eau potable. Malgré plusieurs campagnes d'équipements avec des passes à poissons (les plus anciennes ont un siècle), des études ont montré que ces 28 barrages gênent la migration des poissons. Le saumon, encore très abondant au début du 20^{ème} siècle sur le bassin de l'Aulne, est particulièrement touché. La dégradation de son habitat en mer entraîne une diminution de sa taille et un décalage de sa migration. Les poissons sont donc moins endurants et arrivent trop tard sur le bassin pour avoir le temps de franchir les 28 barrages. A peine quelque % arrive à atteindre les vastes zones de reproduction de l'Aulne rivière en amont du canal. Aujourd'hui, la population sauvage ne parvient plus à se reconstituer naturellement.

Ainsi, depuis plusieurs années, un compromis est recherché permettant de faciliter la migration des poissons pour un coût raisonnable sans remettre en cause les usages présents.

Principe de l'opération

Afin de favoriser la migration des aloses et des saumons, une opération innovante a été proposée. Elle consiste à ouvrir de façon temporaire et coordonnée les pertuis des ouvrages de navigation afin de créer des ondes de migration de l'aval vers l'amont. Les poissons suivent les ouvertures jusqu'à atteindre leur zone de reproduction.





Deux ondes par an ont été organisées en 2014, 2015 et 2016 selon le même protocole :

- Une onde au printemps (deuxième quinzaine de mai) qui cible principalement les aloses (et dans une moindre mesure les lamproies et les saumons de printemps) et ne concerne que les 5 premiers barrages en amont de Châteaulin.
- Une autre onde à l'automne (octobre et novembre) qui cible les saumons et concerne les 26 barrages entre Châteaulin et la confluence avec l'Aulne non canalisée (Aulne rivière).

Résultats des trois premières années

Les premiers résultats concernant l'efficacité pour la remontée des poissons migrateurs sont encourageants. Les ondes de printemps ont permis l'accès à de nouvelles zones de fraies pour les aloses et lamproies marines. La production de juvéniles de saumons a nettement augmenté en particulier en amont de la partie canalisée. Il est apparu que les conditions climatiques peuvent influencer la réussite des ondes, en particulier l'onde d'automne. De plus, le saumon, très actif à l'automne, est plus rapide que le rythme d'ouverture des ouvrages et attend souvent au pied des barrages l'ouverture suivante.

Les échanges avec les acteurs socio-économiques liés au canal montrent que les deux ondes d'ouverture sont compatibles avec la pêche, le tourisme, les activités nautiques et la production d'eau potable.

Les impacts sur l'écosystème du canal restent difficiles à estimer avec les suivis mis en place. Cependant, plusieurs observations réalisées sur le terrain sont rassurantes.

Enfin, le frein principal à une pérennisation de l'opération est le coût estimé des dégâts aux berges. Ceux-ci sont en augmentation depuis le lancement de l'opération. Néanmoins, les suivis mis en place

ont permis de mieux comprendre les phénomènes à l'origine de ces effondrements, et de mieux différencier la part liée aux ouvertures de pertuis. Il existe plusieurs solutions pour essayer de les limiter.

Consultation des acteurs locaux

Le bilan des trois années d'expérimentation a été présenté aux trois comités qui suivent l'opération. Les scientifiques, une partie des usagers (les membres de l'ASAC s'y sont opposés) et les structures qui mettent en œuvre l'opération ont proposé de reconduire une expérimentation pendant trois ans en y apportant plusieurs améliorations. Début 2017, les élus du territoire rassemblés au sein des comités syndicaux de l'EPAGA et du SMATAH puis rejoints par les membres de la Commission Locale de l'Eau du bassin de l'Aulne ont voté la reprise de trois années d'expérimentation avec évolution du protocole :

- Limitation des dégâts aux berges : Ouverture en deux temps afin que l'abaissement soit le plus progressif possible et arrêt temporaire des ondes en cas de fortes pluies ;
- Définition d'un seuil maximal d'effondrement de berge de 400 m et arrêt des manipulations d'ouvrages si dépassement ;
- Aucune ouverture de Coatigrac'h si les débits sont trop faibles pour que le pompage d'eau potable puisse fonctionner correctement ;
- Accélération des ondes à l'automne avec des ouvertures de vannes les samedis.

Reprise de trois années d'expérimentation

L'EPAGA, le SMATAH et la fédération de pêche du Finistère sont chargés par les instances locales de mettre en œuvre le nouveau protocole. Les services de l'Etat, quand à eux, continueront de suivre l'opération et de contrôler sa mise en œuvre.

Ainsi, comme précédemment, il est prévu deux ondes par an :

- une au printemps (deuxième quinzaine de mai) qui cible les aloses et ne concerne que les 5 premiers biefs en amont de Châteaulin
- une à l'automne (octobre et novembre) qui cible les saumons et qui concerne les 26 biefs entre Châteaulin et Landeleau.






L'onde de printemps 2017 se déroulera du 15 au 24 mai (cf calendrier ci-joint). Comme d'habitude la navigation est interdite dans les biefs ouverts.

Dans le cadre du suivi de l'opération, l'EPAGA recense toutes les observations faites durant l'expérimentation. Si vous êtes témoin de déplacement de poissons migrateurs ou de tout autre fait ayant un lien avec l'opération, merci de contacter nos services :

accueil@epaga-aulne.fr

02 98 16 14 15

Planning de l'onde de printemps 2017, version du 12/05/17		
Ecluse	date et heure d'ouverture	date et heure de fermeture
Coatigrach	15 mai à 9 h	18 mai à 9 h
Toul ar rodo	16 mai à 9 h	19 mai à 9 h
Prat Hir	18 mai à 9 h	22 mai à 9 h
Aulne	19 mai à 9 h	23 mai à 9 h
le Guillec	22 mai à 9 h	24 mai à 9 h

 <p>epaga Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion du bassin versant de l'Aulne Etablissement Public Territorial de Bassin</p>	 <p>UNION EUROPEENNE UNANIEZH EUROPA</p>	 <p>Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement BRETAGNE</p>	 <p>NATURA 2000</p>	 <p>Région BRETAGNE</p>
<p>L'Europe s'engage en Bretagne</p>		<p><i>Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales</i></p>		